



Un projet d'accueil social, dans le cadre d'expéditions maritimes hauturières, comme nous le menons depuis 15 ans, n'aurait pu vivre sans l'aide de ses adhérents, bénévoles et encadrants permanents. Et depuis 15 ans, ce sont bien les adhérents, le Conseil d'Administration, les salariés, tout ce collectif qui gravite et agit de près ou de loin dans ce projet, qui ont fait la force de notre action et contribué au fait qu'elle existe toujours.

Appel aux dons:

Jusqu'à présent nos projets étaient financés presque en totalité par le prix de journée versé par les Conseils Généraux qui nous confiaient des jeunes (*pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance*). Les familles participant aux frais courants d'expédition. Nous ne touchions aucune subvention.

Pour notre prochain voyage de 10 mois, qui démarre en octobre 2012, nous devons faire face à une réduction importante du prix de journée (*25 % de moins qu'en 2010*) que nous a imposé notre département de tutelle. Pour continuer nos Expéditions Maritimes avec des jeunes (*de familles mais aussi, confiés par les services sociaux*), il nous faut trouver d'autres financements, ce que nous avons fait depuis un an.

En Mai nous avons reçu le prix de l'initiative en économie sociale de la Fondation Crédit Coopératif (3000 €).

Depuis Avril 2012 l'association Grandeur Nature ou la parole des enfants est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux en application des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts. La réduction d'impôt pour un particulier est égal à 66 % des sommes versées prises dans la limite de 20 % du revenu imposable. **Par exemple: Un don de 30 € vous reviendra à 10€, le reste étant déduit de vos impôts!** (Ou pour 100 000 € cela ne vous reviendrait qu'à 34 000 €! Cela marche aussi avec 100 € ou 1000 €!)



-Comment transmettre votre don ?-

En adressant votre chèque, à l'ordre de *l'association Grandeur Nature*, à l'adresse suivante:
Grandeur Nature.152 grande rue haute. 34200 Sète.

Et accompagné de ce coupon réponse complété qui vous permettra de recevoir votre reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

CP:..... Ville:.....

Courriel:.....

Date de création : 24 septembre 1991 (préfecture de Paris) 101347p

Président de l'association : ROSE Sébastien
Responsable du Projet : DASNIERE Christophe

Le projet de l'organisme:

Grandeur Nature est une association, loi 1901 d'accueil social, dont le but est: L'ÉDUCATION ET L'AIDE À L'INSERTION DE JEUNES EN DIFFICULTÉS SOCIALES PAR LE VOYAGE, LA DECOUVERTE, L'AVENTURE .

LE CATAMARAN "GRANDEUR NATURE":

Spécialement conçu pour le projet de l'association, insubmersible, la qualité de sa construction et sa simplicité de manœuvre le rendent parfaitement accessible à des équipages de jeunes sous l'égide d'un skipper diplômé.

Doté d'une capacité d'accueil de 12 personnes, il permet une bonne qualité de vie pour les équipages composés de jeunes et d'adultes, tout en offrant la possibilité d'inviter à bord d'autres intervenants pouvant participer à l'enrichissement du groupe. Les expéditions maritimes allient la richesse du voyage à la nécessité d'acquérir de solides notions de navigation pratique et théorique.

- Longueur : 15,20 mètres
- Largeur : 8,76 mètres
- Tirant d'eau dérives hautes : 0,90 mètres
- Déplacement lège : 8000 kg.
- Déplacement en charge : 12 500 kg.
- 4 cabines doubles • 1 cabine quadruple
- Équipé pour 12 personnes en 1ère catégorie
- Surface de voilure au près: 115 m²
- Moteur diesel: 2 moteurs Mitsubishi 25 cv
- Construction : West-System stratification Kevlar,
- Insubmersible



“Partir à la découverte du monde, c’est aussi partir à la découverte de soi-même!”

Par le biais de projets forts à réaliser, nous proposons aux jeunes des périodes de rupture radicale avec leur mode de vie habituel. Cette rupture peut paraître aisée. Pourtant, la conception d'un projet et sa réalisation demandent un investissement personnel important. Quant au voyage lui-même, il comporte de nombreuses difficultés à surmonter, beaucoup d'apprentissages obligatoires et beaucoup de contraintes. De même, il offre un éventail de situations favorables à l'expression et à l'action valorisante permettant souvent aux enfants de se découvrir et d'exploiter des capacités personnelles que leur cadre de vie habituel ne leur laissait guère imaginer.

L'éloignement avec la famille et le milieu d'origine, la mixité sociale au sein d'un groupe de jeunes: Le fait de mélanger jeunes en “difficultés sociales” et jeunes “de famille”, les jeunes de familles ayant un rôle d'exemplarité par rapport aux jeunes placés, permet de faire fonctionner le groupe sur un modèle plus riche et qui ne repose pas que sur la parole des adultes encadrants. Les adultes encadrant sont là pour les écouter et favoriser ce travail de maturation.

L'adaptation à un mode de vie totalement nouveau: La quasi-totalité des jeunes qui nous est présentée n'ont aucune notion de la vie d'une équipe en voyage, ils sont guidés par leurs rêves et des références médiatiques. Le premier choc est souvent de découvrir qu'avant de pouvoir vivre des aventures “comme à la télé”, il faut apprendre à laver son linge, faire la vaisselle et cuisiner des repas corrects. C'est pourtant autour de ces activités élémentaires mais incontournables que la dynamique du groupe se construit et qu'un projet peut être mené à son terme d'une manière satisfaisante.

La vie du groupe: Elle s'articule autour de trois points forts, **le respect des autres, l'autonomie personnelle et la prise de responsabilité.** Ces trois notions ne peuvent se développer qu'au sein d'un groupe chaleureux, actif et structuré. Dans ce cadre elles prennent tout leur sens et se renforcent au travers du bon déroulement des activités sportives et créatives du voyage (*navigation, plongée, randonnées, reportages, écriture*).

Les apprentissages: Cette initiative, loin de vouloir se substituer à l'école publique, dont nous reconnaissons le rôle essentiel, se veut complémentaire et vise à développer chez les jeunes participants, par le biais du contact direct et de la découverte: La curiosité, qui constitue la base de tout désir de perfectionnement. L'acquisition, par la pratique, de démarches d'apprentissage (*apprendre à apprendre*). Le plaisir d'apprendre. La satisfaction que procure la réalisation d'une aventure collective valorisante. Dans cet esprit, nous ne tentons pas d'imposer un programme scolaire qui serait inadapté aux conditions de vie des expéditions, mais nous nous efforçons de rendre les périodes de voyage aussi riches en ce domaine qu'une année passée à l'école.

GRANDEUR NATURE ou la parole des enfants

Association loi 1901 -

Siège Social: 30 rue Robert SPINEDI -
91100 Corbeil-Essonnes

Agrée comme “Lieu de vie”
par le Département de l'Essonne -
N°007 00187 du 10 avril 2007

Notre association organise
des expéditions maritimes
de 7 à 10 mois
pour des jeunes de 12 à 18 ans.



- Depuis 1996, l'association a organisé 12 séjours de rupture à l'Etranger, dont 10 transatlantiques de 3 à 10 mois.
- 81 jeunes de 10 à 18 ans ont participé à nos Expéditions, dont 45 jeunes confiés par les services de l'A. S. E.
- 29 adultes ont fait partie de l'Equipe d'encadrement dont 8 Educateurs et 7 BE de voile.

Grandeur Nature.
152 grande rue haute.
34200 Sète.
site: www.grandeurnature.org
Courriel: grandeur_nature@yahoo.com
Tel: 04 67 43 25 64